La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 29-oct.-2020 Version 1

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit PITTSEAL® 444N Sealant

Numéro du fiche de données de

sécurité

OCPC00051

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée • Produit d'étanchéité

For professional use

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Pittsburgh Corning Europe Albertkade 1

3980 - Tessenderlo, Belgium

Adresse e-mail SDS.compliance@owenscorning.com

Site Internet www.foamglas.com

Telephone number T +32 (0)13 661 721, F +32 (0)13 667 854

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +32 (0)13 661 721 (only during business hours)

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008			
Europe	112		
Autriche	Vergiftungsinformationszentrale (Poisons Information Centre) +43 1 406 43 43		
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum/Giftnotrufzentralec/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid +32 70 245 245		
Bulgarie	Национален токсикологичен информационен център (National Toxicological Information Centre)National Clinical Toxicology Centre, Emergency Medical Institute "Pirogov" +359 2 9154 409		
Croatie	Centar za kontrolu otrovanjalnstitut za medicinska istraživanja i medicinu rada +385 1 234 8342		
République tchèque	Toxikologické informační středisko +420 2 2491 9293/5402 +42 2 2491 5402		
Danemark	GiftlinjenBispebjerg Hospital +45 82 12 12 12 +45 35 31 55 55		
Finlande	Myrkytystietokeskus +358 9 471 977		
France	ORFILA Hôpital Fernand Widal +33 1 45 42 59 59		
Allemagne	Giftnotruf der CharitéCharité-Universitätsmedizin - Campus Benjamin Franklin, Berlin +49 30 19240		
Hongrie	Országos Kémiai Biztonsági Intézet (National Institute of Chemical Safety)Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat (Health Toxicological Information Service) +36 80 20 11 99		
Irlande	National Poisons Information CentreBeaumont Hospital +353 1 809 21 66 (public, 8am - 10pm, 7/7)+353 01 809 2566 (Professionals, 24/7)		
Italie	Centro Antiveleni (Poisons Centre)Dipartimento di Tossicologia Clinica, Universita Cattolica del Sacro Cuore +39 06 305 4343		
Lettonie	Valsts Toksikoloģijas centra Saindēšanās un zāļu informācijas centrs. +371 67042473		

Lituanie	Apsinuodijimų kontrolės ir informacijos biuras +370 5 236 20 52/ +370 687 53378 +370 687 53378	
Pays-Bas	Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum (NVIC)NB Uitsluitend bestemd om professionele hulpverleners te informeren bij acute vergiftigingen +31 30 274 88 88	
Norvège	GiftinformasjonenGiftinformasjonssentralen (Helsedirektoratet) +47 22 591300	
Pologne	Informacji toksykologicznej (National Poisons Information Centre)The Nofer Institute of Occupational Medicine (Lòdz) +48 42 63 14 724	
Portugal	Centro de Informação AntivenenosInstituto Nacional de Emergência Médica (INEM) 808 250 143 (Para uso apenas em Portugal),+351 21 330 3284	
Roumanie	Biroul RSI si Informare ToxicologicaApelabil intre orele 8:00 – 15:00 +40 21 318 36 06 (Apelabil intre orele 8:00-15:00)	
Russie	Информационно-консультативный токсикологический центр Министерства здравоохранения Российской Федерации (RTIAC)Министерство здравоохранения Российской Федерации (Ministry of Health of the Russian Federation) +74 959 28 16 87 (русский)	
Saudi Arabia	The Regional Poison Control Center, Dammam (DPCC) +966 55 388 0087	
Slovaquie	Národné toxikologické informačné centrum (National Toxicological Information Centre) (NTIC)University Hospital Bratislava +421 254 77 41 66	
Slovénie	Poison CentreDivision of Internal Medicine + 386 41 650 500	
Espagne	Servicio de Información ToxicológicaInstituto Nacional de Toxicología y Ciencias Forenses +34 91 562 04 20	
Suède	Giftinformationscentralen Swedish Poisons Information Centre, Karolinska Hospital +46 833 12 31 (International) 112 - begär Giftinformation (National)	
Suisse	Centre Suisse d'Information ToxicologiqueSwiss Toxicological Information Centre 145 / +41 442 51 51 51	
Turquie	Toxicology Department and Poisons Centre Refik Saydam Central Institute of Hygiene 0 800 314 7900 (Turkey) only+90 0312 433 70 01	
Royaume-Uni	National Poisons Information Service (Newcastle Centre)Regional Drugs and Therapeutics Centre, Wolfson Unit 0844 892 0111 (UK only, 24/7, healthcare professionals only)	

Rubrique 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Toxicité aiguë - Voie cutanée	Catégorie 4 - (H312)
Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4 - (H332)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 2 - (H411)
Liquides inflammables	Catégorie 3 - (H226)

2.2. Éléments d'étiquetage

Eléments d'étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 et ses amendements



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H312 - Nocif par contact cutané

H332 - Nocif par inhalation

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

Conseils de prudence P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.

- Ne pas fumer

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P321 - Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette)

P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser un agent chimique sec, du CO2, un jet d'eau ou une mousse résistant aux alcools pour l'extinction

P391 - Recueillir le produit répandu

P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

2.3. Autres dangers

Autres dangers

Aucun autre danger particulier n'a été identifié.

Rubrique 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Xylènes	215-535-7	1330-20-7	5-<10	Flam. Liq. 3 (H226) Acute Tox. 4 (312) Acute Tox. 4 (H332) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) STOTE-SE 3 (H335) STOTE-RE 2 (H373) Aspir. Tox. 1 (H304)	Aucune donnée disponible

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Rubrique 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Personnel de premiers secours : Attention à votre propre protection. Ne jamais faire ingérer

quoi que ce soit à une personne inconsciente. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Adapter le traitement de premiers secours à la nature de la

blessure.

Inhalation • Transporter la victime à l'air frais

Contact avec la peau • Retirer les vêtements contaminés

• Rincer immédiatement et abondamment à l'eau

Si les symptômes persistent, consulter un médecin

Contact oculaire • Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au

moins 15 minutes

• Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer

• Si les symptômes persistent, consulter un médecin

Ingestion • Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau

Consulter un médecin

Protection individuelle du personnel • Éliminer les sources d'ignition de premiers secours

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

· Aucune information disponible **Symptômes**

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Rubrique 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés • CO2, sand, extinguishing powder. Do not use water.

Moyens d'extinction inappropriés NE PAS UTILISER D'EAU

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Liquide et vapeurs inflammables. chimique

Produits de combustion dangereux

La combustion produit des émanations très incommodantes et toxiques. Oxydes de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection la lutte contre le feu

Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tout équipement de protection spécial pour le spécial pour le personnel préposé à personnel préposé à la lutte contre le feu. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

- Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées
- Évacuer le personnel vers des zones sûres
- Utiliser l'équipement de protection individuel requis
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements
- · Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards
- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
- Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre
- · Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants

Pour les secouristes

Have procedures in place for emergency decontamination

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

- Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger
- Empêcher le produit de pénétrer les égouts
- Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts
- Voir section 12 pour des informations écotoxicologiques supplémentaires

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

- Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque
- · Do not flush with water or aqueous cleansing agents

Méthodes de nettoyage

- · Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois)
- · Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés
- · Do not flush with water or aqueous cleansing agents
- · Éliminer les sources d'ignition

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informationsVoir la section 13 pour plus d'informations

Rubrique 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

- Conseils relatifs à la manipulation Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées
 - Utiliser l'équipement de protection individuel requis
 - Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements
 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 - Éviter le rejet dans l'environnement
 - · Se procurer les instructions avant utilisation
 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 - Éviter l'accumulation de charges électrostatiques
 - Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique)
 - Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre
 - · Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants

Remarques générales en matière d'hygiène

- Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité
- Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation
- Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements
- Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

- · Conserver bien fermé, au frais et au sec
- · Conserver dans des récipients correctement étiquetés
- Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique)

Matières incompatibles

· Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Aucune utilisation finale particulière n'a été identifiée à ce jour.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Component	ACGIH	Australie	Autriche	Belgique	Bulgarie
Xylènes		80 ppm	TWA: 50 ppm	50 ppm TWA; 221	STEL: 100 ppm
1330-20-7 (5-<10)		350 mg/m ³	TWA: 221 mg/m ³	mg/m³ TWA	STEL: 442 mg/m ³
, , ,		150 ppm STEL	STEL 100 ppm	STEL 100 ppm	TWA: 50 ppm
		655 mg/m ³ STEL	STEL 442 mg/m ³	STEL 442 mg/m ³	TWA: 221.0 mg/m ³
			•	•	K*
Component	Croatie	République tchèque	Danemark	Finlande	France
Xylènes	TWA: 50 ppm	TWA: 200 mg/m ³	TWA: 25 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm
1330-20-7 (5-<10)	TWA: 221 mg/m ³	Ceiling: 400 mg/m ³	TWA: 109 mg/m ³	TWA: 220 mg/m ³	TWA: 221 mg/m ³
	STEL: 100 ppm	D*	H*	STEL: 100 ppm	STEL: 100 ppm
	STEL: 442 mg/m ³			STEL: 440 mg/m ³	STEL: 442 mg/m ³
	K*			iho*	*
Component	Allemagne	Grèce	Hongrie	Irlande	Italie
Xylènes	TWA: 100 ppm	TWA 100 ppm	TWA: 221 mg/m ³	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm
1330-20-7 (5-<10)	TWA: 440 mg/m ³	TWA 435 mg/m ³	STEL: 442 mg/m ³	TWA: 221 mg/m ³	TWA: 221 mg/m ³
	H*	STEL 150 ppm	b*	STEL: 100 ppm	STEL: 100 ppm

		STEL 650 mg/m ³		STEL: 442 mg/m ³ Sk*	STEL: 442 mg/m ³ pelle*
Component	Lettonie	Lituanie	Pays-Bas	Norvège	Pologne
Xylènes	TWA: 50 ppm	TWA: 221 mg/m ³	TWA: 210 mg/m ³	TWA: 25 ppm	STEL: 200 mg/m ³
1330-20-7 (5-<10)	TWA: 221 mg/m ³	TWA: 50 ppm	STEL: 442 mg/m ³	TWA: 108 mg/m ³	TWA: 100 mg/m ³
	STEL: 100 ppm	STEL: 442 mg/m ³	H*	STEL: 37.5 ppm	
	STEL: 442 mg/m ³	STEL: 100 ppm		STEL: 135 mg/m ³	
	*			H*	
Component	Portugal	Roumanie	Russie	Slovaquie	Slovénie
Xylènes	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 50 mg/m ³	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm
1330-20-7 (5-<10)	TWA: 221 mg/m ³	TWA: 221 mg/m ³	STEL: 150 mg/m ³	TWA: 221 mg/m ³	TWA: 221 mg/m ³
	STEL: 100 ppm	STEL: 100 ppm		K*	STEL: STEL ppm
	STEL: 442 mg/m ³	STEL: 442 mg/m ³			STEL: STEL mg/m ³
	P*	P*			K*
Component	Espagne	Suède	Suisse	Royaume-Uni	
Xylènes	TWA: 50 ppm	TLV: 50 ppm	TWA: 100 ppm	TWA: 50 ppm	
1330-20-7 (5-<10)	TWA: 221 mg/m ³	TLV: 221 mg/m ³	TWA: 435 mg/m ³	TWA: 220 mg/m ³	
	STEL: 100 ppm	Binding STEL: 100	STEL: 200 ppm	STEL: 100 ppm	
	STEL: 442 mg/m ³	ppm	STEL: 870 mg/m ³	STEL: 441 mg/m ³	
	vía dérmica*	Binding STEL: 442	H*	Sk*	
		mg/m³			

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Xylènes	-	650	-	1	2000 mg/L
1330-20-7					_
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Xylènes	-	=	-	5.0	-
1330-20-7					
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Xylènes	-	2	-	-	-
1330-20-7					

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible. (PNEC)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

- Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées
- Use only outdoors or in a well-ventilated area.
- Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
- Douches Rince-oeils

Systèmes de ventilation

· Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection des mains

- Wear safety glasses with side shields (or goggles) (EN166)
- Chemically resistant gloves (tested to EN374)
- Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés
- Porter des gants de protection en Viton™

Protection de la peau et du corps

· Chaussures antistatiques

• Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges · Porter des chemises à manches longues et pantalon long

Protection respiratoire

• En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié • Full face mask (EN 136), Half-face mask (DIN EN 140), Filter type A (EN 141)

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles État physique Liquide

Aspect visqueux
Couleur gris clair
Odeur Caractéristique.

Seuil olfactif Aucune information disponible

<u>Propriété</u> <u>Valeurs</u> <u>Remarques • Méthode</u>

pHAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Point de fusion / point deAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)

congélation

Point / intervalle d'ébullition 135 °C
Point d'éclair 23 °C
Taux d'évaporation Sans obje

Taux d'évaporationSans objetAucun(e) connu(e)Inflammabilité (solide, gaz)Aucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Limites d'inflammabilité dans l'airAucun(e) connu(e)

Limite supérieure Aucune donnée disponible

d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

Pression de vapeur 0,1 hPa (@20°C) - 20 hPa (@50°C) Aucun(e) connu(e)

Densité de vapeur 1.41 g/cm3

Densité relative Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Hydrosolubilité Immiscible à l'eau

Solubilité(s)Aucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Coefficient de partageAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)

Température d'auto-inflammabilité > 270 °C

Température de décomposition Aucune donnée disponible

Viscosité 560000 mm2/s

Viscosité dynamique Aucune donnée disponible
Propriétés explosives Aucune information disponible
Propriétés comburantes Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Point de ramollissementAucune information disponibleMasse molaireAucune information disponible

Teneur en COV (%) (7.84%) 101.6 g/L

Densité de liquide Aucune information disponible Masse volumique apparente Aucune information disponible

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Aucun(e) connu(e)

10.1. Réactivité

Réactivité Flammable liquid and vapour

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques N°. Sensibilité aux décharges statiques Oui.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

• Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles • Aucune information disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits dangereux résultant de la Monoxyde de carbone décomposition

Rubrique 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur le produit Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations

connues ou fournies

InhalationAucune donnée disponible.Contact oculaireAucune donnée disponible.Contact avec la peauAucune donnée disponible.IngestionAucune donnée disponible.

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Aucune information disponible.

Sensibilisation Aucune information disponible

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible

STOT - exposition répétéeAucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 3,500.00 mg/kg
ETAmél (voie cutanée) 1,100.00 mg/kg
ETAmél 1.50 mg/l
(inhalation-poussières/brouillard

(inhalation-poussières/brouillard

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Xylènes	= 3500 mg/kg (Rat)	> 4350 mg/kg (Rabbit)	= 29.08 mg/L (Rat) 4 h

Rubrique 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
Xylènes	-	13.4: 96 h Pimephales promelas	3.82: 48 h water flea mg/L EC50
		mg/L LC50 flow-through 2.661 -	0.6: 48 h Gammarus lacustris mg/L
		4.093: 96 h Oncorhynchus mykiss	LC50
		mg/L LC50 static 13.5 - 17.3: 96 h	
		Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	
		13.1 - 16.5: 96 h Lepomis	
		macrochirus mg/L LC50	
		flow-through 19: 96 h Lepomis	
		macrochirus mg/L LC50 7.711 -	
		9.591: 96 h Lepomis macrochirus	

mg/L LC50 static 23.53 - 29.97: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 780: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50 semi-static 780: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50 30.26 -40.75: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le potentiel de bioaccumulation est faible.

Nom chimique	Coefficient de partage	
Xylènes	3.15	

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés

- L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur
- · Ne doit pas être rejeté dans l'environnement

Emballages contaminés

- Éliminer en toute sécurité les récipients vides et les déchets
- · Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recvclage
- · L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur

déchets selon EWC/AVV

- Codes de déchets/désignations de Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé
 - The following Waste Codes are only a suggestion:
 - 08 00 00, 08 01 00, 08 01 11

Rubrique 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG

14.1 Numéro ONU UN1139

14.2 Désignation officielle de SOLUTION D'ENROBAGE

3

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

14.4 Groupe d'emballage

Description UN1139, SOLUTION D'ENROBAGE, 3, III, (23°C c.c.)

14.5 Polluant marin Sans objet

14.6 Dispositions spéciales 955 N° d'urgence F-E. S-E

14.7 Transport en vrac Aucune information disponible

conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RID

14.1 Numéro ONU UN1139

14.2 Désignation officielle de SOLUTION D'ENROBAGE

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le 3 transport

Étiquettes 3 14.4 Groupe d'emballage Ш

Description UN1139, SOLUTION D'ENROBAGE, 3, III

3

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet 14.6 Dispositions spéciales 640E Code de classification F1

ADR

14.1 Numéro ONU UN1139

14.2 Désignation officielle de SOLUTION D'ENROBAGE

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Étiquettes

14.4 Groupe d'emballage Ш

Description UN1139, SOLUTION D'ENROBAGE, 3, III, (D/E)

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet 14.6 Dispositions spéciales 640E Code de classification F1 Code de restriction en tunnel (D/E)

IATA

14.1 Numéro ONU UN1139

SOLUTION D'ENROBAGE 14.2 Désignation officielle de

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le transport 14.4 Groupe d'emballage Ш

Description UN1139, SOLUTION D'ENROBAGE, 3, III

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Dispositions spéciales А3 3L Code ERG

Rubrique 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

maladico professionnellos (11 400 e, 1 fantes)					
Nom chimique	Numéro RG, France	Titre			
Xylènes	RG 4bis,RG 84	-			
1330-20-7					

Allemagne

Classe de danger pour le milieu

aquatique (WGK)

hazardous to water (WGK 2)

TA Luft (Législation allemande sur Organic substances

le contrôle de la pollution de l'air)

Classe de contamination de l'environnement aquatique (Pays-Bas) 11

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif Sans objet à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

Rubrique 16: AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées H226 - Liquide et vapeurs inflammables

dans la section 3 H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées

ou d'une exposition prolongée

Légende

* Désignation « Peau » Plafond Valeur limite maximale

STEL STEL (Limite d'exposition à court terme, TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

États-Unis)

Date de révision 29-oct.-2020

Remarque sur la révision Mise à jour du format du document

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Un soin particulier a été apporté à la préparation de l'information contenue dans cette fiche des données de securité, mais le producteur n'y émet aucune garantie commerciale. Le producteur ne pourra être tenu pour responsable des conséquences d'une mauvaise utilisation de ce produit ou d'une mauvaise interprétation de cette information.

Fin de la Fiche de données de sécurité